

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	16.01.2014	23:34	14.101	DEF	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Groupe UDC

Titre: Encourager l'étude de l'hymne national suisse et de l'hymne neuchâtelois à l'école

Contenu:

ATTENTION VERSION NON-AMENDÉE

Titre: Rendre obligatoire l'apprentissage de l'hymne national suisse et de l'hymne neuchâtelois à l'école

Nous prions le Conseil d'Etat d'inclure, dans le programme scolaire de l'école primaire et secondaire, l'apprentissage de l'hymne national suisse et de l'hymne neuchâtelois dans leur version intégrale.

ATTENTION VERSION AMENDÉE

Nous prions le Conseil d'Etat de mentionner, dans le programme scolaire de l'école primaire et secondaire, que l'étude de l'hymne national suisse et de l'hymne neuchâtelois est encouragée. +

Développement (obligatoire):

Force est de constater que beaucoup de citoyens ne connaissent pas les paroles de l'hymne national suisse et encore moins celles de l'hymne cantonal neuchâtelois. Un certain nombre de personnes savent seulement la première strophe. D'autres ne connaissent que les deux premières phrases voire uniquement la mélodie.

Ces gens invoquent, souvent avec regret, le fait qu'ils n'ont pas appris ces cantiques à l'école. En effet, bien qu'ils sont indispensables pour la cohésion cantonale et nationale, ils ne sont pas enseignés à l'école secondaire. En ce qui concerne l'école primaire, ils peuvent l'être uniquement au bon vouloir des enseignants.

L'hymne d'un Etat est un élément de fierté à renforcer et à valoriser du mieux possible. En exprimant notamment l'appartenance à une communauté, il joue un rôle important dans l'intégration des élèves originaires d'ailleurs.

En 2008, le Grand Conseil argovien a adopté un postulat demandant l'enseignement de l'hymne national suisse pendant les leçons de musique. Par ailleurs, le 6 mai 2013, le Grand Conseil tessinois a rendu obligatoire l'apprentissage de l'hymne national à l'école primaire.

Nous demandons donc au Conseil d'Etat d'inclure, dans le programme scolaire de l'école primaire et secondaire, l'apprentissage de l'hymne national suisse et de l'hymne neuchâtelois dans leur intégralité.

L'urgence est demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Fatton Lucas	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER